

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 janvier 2002 à 21 h 39 à la salle Flore laurentienne au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue St-Laurent Est, Longueuil.

Présences

**Commissaires :**

Mesdames : Francine Chabot, Lucie Désilets, Louise Emery, Nicole Leblanc, Fernande LeBlanc-Sénéchal

Messieurs : Michel Chamberland, Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande LeBlanc-Sénéchal.

**Commissaires  
représentant  
les parents :**

- du primaire : Monsieur François Vaillancourt

- du secondaire : Madame Sylvie Picard

**Sont également  
présents :**

Monsieur Rolland Descheneaux, secrétaire général  
Monsieur Serge Lefebvre, directeur général adjoint  
Madame Denise Lussier, directrice générale adjointe  
Monsieur Antonio Pellegrino, directeur général adjoint  
Monsieur Jacques Morin, directeur du Service des ressources  
financières et de l'approvisionnement

Ouverture de la  
séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est précisément 21 h 39.

**22-CC-2001-2002**  
Adoption de  
l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lucie Désilets que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

**Adoptée unanimement**

Ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 novembre 2001
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général :
  - 6.1 Vente d'immeubles - Nomination des membres du comité de négociation
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
  - 10.1 Emprunt temporaire - Fonds d'opérations courantes
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points

15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

**23-CE-2000-2001**  
Adoption du  
procès-verbal

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Nicole Leblanc que le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 novembre 2001 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

**Adoptée unanimement**

**24-CE-2001-2002**  
Vente d'immeubles -  
Nomination des  
membres du comité  
de négociation

**CONSIDÉRANT** le mandat accordé par le conseil des commissaires au comité exécutif par sa résolution numéro 68-CC-2001-2002;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Francine Chabot :

**QUE** monsieur Normand Héroux, commissaire, madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles et monsieur Antonio Pellegrino, directeur général adjoint forment l'équipe de négociation aux fins dudit mandat.

**Adoptée unanimement**

**25-CE-2001-2002**  
Emprunt temporaire -  
fonds d'opérations  
courantes

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Chamberland :

**QUE** le directeur général ou le directeur du Service des ressources financières soient autorisés à contracter pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin des emprunts temporaires s'établissant de la façon suivante :

Janvier	2002	119 846 557 \$
Février	2002	120 931 351 \$
Mars	2002	129 682 583 \$
Avril	2002	132 858 454 \$
Mai	2002	106 373 222 \$
Juin	2002	107 270 995 \$

pour fins d'administration budgétaire, avec la Banque Nationale du Canada, pour une période de six mois débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2002 au taux préférentiel consenti aux commissions scolaires.

Le tout sujet à l'approbation du ministre de l'Éducation du Québec.

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin autorise la Banque Nationale du Canada à transmettre au ministre toute information relative à l'état des emprunts de notre commission scolaire.

**Adoptée unanimement**

**26-CE-2001-2002**  
Clôture de la  
séance

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Chamberland que la séance soit close.

**Adoptée unanimement**

Il est précisément 21 h 45 lorsque les délibérations prennent fin.

